



Communiqué de l'Université de Lille au sujet de la loi dite «Immigration»

Le 19 décembre 2023, le texte de la Loi Immigration était adopté. Au lendemain de ce vote, France Universités publie un communiqué de presse, co-signé par de nombreuses universités françaises, dont l'Université de Lille. Ces dernières réaffirment leur inquiétude quant à cette attaque « *aux valeurs sur lesquelles se fonde l'Université française : celles de l'universalisme, de l'ouverture et de l'accueil, de la libre et féconde circulation des savoirs, celles de l'esprit des Lumières* ».

[Lire le communiqué complet](#)

Le comité de direction de l'Université de Lille, lors de sa réunion du 9 janvier 2024, a adopté à l'unanimité de ses membres la motion suivante :

Motion du Comité de direction de l'Université de Lille

Le Comité de direction de l'Université de Lille réitère la position exprimée par les présidentes et les présidents d'universités dans leur communiqué du 20 décembre dernier à propos de la loi dite «Immigration». Il considère que la loi votée est contraire aux valeurs d'accueil, d'ouverture et d'universalisme sur lesquelles doit reposer l'Université française. Les mesures relatives aux étudiantes et étudiants sont de nature à introduire une discrimination inacceptable qui, de surcroît, serait préjudiciable à l'attractivité de l'Université.

Par conséquent, le Comité de direction de l'Université de Lille demande au Président de la République de bien vouloir user de ses prérogatives constitutionnelles en ne promulguant pas la loi adoptée et en demandant au Parlement une nouvelle délibération du texte.

Contact presse

Inès Mortimer
Chargée des relations presse
Université de Lille
06 34 60 15 57
relationspresse@univ-lille.fr